

Le Lexique Du Coronavirus : Création Lexicale Ou Réapparition

By

Afsat Sanni-Suleiman, Ph.D.
Department of French
University of Ilorin, Ilorin, Nigeria
afusat@unilorin.edu.ng
(234) 8045981382

Résumé:

Les langues sont de par leur nature en constante mutation. Ainsi, de nouvelles unités lexicales ou de nouveaux rapports signifiant-signifié surgissent de temps à autre selon les actualités du moment pendant que d'autres disparaissent pour réapparaître dans une autre époque. Il n'est donc pas surprenant qu'un événement marquant comme le coronavirus provoque l'émergence de nouveaux vocabulaires ou fasse réapparaître des mots déjà existant dans le lexique. En fait, la pandémie du coronavirus qui a débuté en Chine 2019 a secoué le monde entier. Cette maladie a non seulement fait fureur, mais elle a aussi modifié nos habitudes sociales au quotidien en amenant le public à s'approprier voire créer de nouveaux mots et de nouvelles expressions pour désigner les réalités du moment. Nous inspirant donc de Benveniste (1974, p.16) qui postule que « la langue n'est pas un répertoire immobile [...]. Elle est en elle-même le lieu d'un travail incessant [...], nous essayons de faire un inventaire des mots ou expressions qui sont venus enrichir la langue française et qui font maintenant partie intégrante de notre vocabulaire quotidien. Le présent travail s'avèrera un outil important pour les langagiers et les apprenants du français langue étrangère. Notre corpus est extrait des sites internet et des réseaux sociaux.

Mots clés : coronavirus, covid-19, lexique, néologie lexicale

Abstract

Languages by nature constantly change. Thus, new lexical units or new signifier-signified relationship emerge from time to time according to the happenings of the moment while others disappear to reappear in another era. It is therefore not surprising that significant event like the coronavirus caused the emergence of new vocabularies or reactivate words already existing in the lexicon. The coronavirus pandemic which started in China in 2019 caused a lot of havoc in the whole world. This disease not only left an indelible mark on the populace, but it also changed our daily social habits by making the public acquire or even create new words or expressions to designate the realities of the moment. Every language, especially French, constantly evolves with the rhythm of time. It is therefore normal that a significant occurrence such as the coronavirus, would cause the emergence of new vocabulary or the reappraisal words or expressions that already exist in the lexicon. The present study tries to harvest the new words or expressions that have enriched the French language and that are now an integral part of our daily vocabulary. This work will prove to be an important tool for language professionals and learners of French as a foreign language. Information provided by internet and the socio-media constituted data for the research.

Key words: coronavirus, covid-19, lexicon, lexical neology

Introduction

Avec la pandémie du coronavirus, un nouveau vocabulaire et de nouvelles expressions ont vu le jour. Ce ne sont pas des mots nécessairement nouveaux, mais des mots qui avaient été déjà utilisés à une certaine époque, selon des situations particulières, mais dont l'emploi était devenu obsolète au fil du temps. La langue n'étant pas statique, elle évolue et s'adapte à toute situation quelque nouvelle soit-elle. En tant que phénomène social qui évolue au fil du temps, la langue se transforme pour s'adapter au contexte dans lequel se trouvent ses locuteurs. Selon Auger (en ligne), « on ne crée pas de mot s'il n'y a pas besoin ». De ce fait, le lexique d'une langue est susceptible de changer constamment grâce à la révolution

technologique, aux guerres, aux crises sociales, et tout autre situation de la société en question.

La pandémie du coronavirus déclenchée en novembre 2019 en Chine n'en fait pas exception, car cette maladie a bouleversé le monde entier dans tous les aspects, au point que le lexique de tous les jours n'en soit marqué. Ainsi, La néologie qui s'intéresse à ce phénomène est-elle un domaine d'étude essentielle en terminologie et en linguistique si l'on veut que la description de la langue reflète toutes les réalités.

1. Néologie et évolution lexicale

Toute langue est en constante évolution selon les événements marquants de son époque. Et puisqu'aucun peuple ne peut vivre en autarcie, il s'ensuit des relations avec d'autres peuples qui entraînent des changements aussi bien sociaux que sémantiques. La langue trouve son dynamisme dans la créativité, les inventions, les relations internationales et commerciales avec l'étranger, les conflits, en fait, dans tout événement qui l'aurait marquée.

Parler donc de l'évolution lexicale, c'est parler de la néologie qui traite des changements, renouvellements et surtout des créations de nouveaux mots selon les expériences sociales du milieu ou de la communauté. Guilbert (1976, p.31), considéré comme l'un des théoriciens du néologisme soutient que «la néologie lexicale se définit par la possibilité de nouvelles unités lexicales. En vertu des règles de productions inclus dans le système lexical ». Il considère la néologie comme une création qui découle de règles qui existent déjà dans la langue. C'est dans ce même ordre d'idées que Pruvost et Sablayrolles (2003, p.3) affirment que « le néologisme peut se limiter dans une toute première approche à celle l'assimilant à un nouveau mot ou au sens nouveau ou un sens nouveau d'un mot existant déjà dans la langue ». Pour Mejri (1990, p. 11), la néologie est « un processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (modes de vie, sciences, techniques, mentalité...) ». Le terme néologie désigne aussi l'étude théorique et appliquée des innovations lexicales, à savoir des techniques de formation des mots (dérivation, composition, systématisation, emprunt, etc.). La perspective de la théorisation linguistique s'unit ici aux analyses commandées par la

sociolinguistique afin de fonder une dynamique et de déterminer le statut de la néologie au sein des disciplines du langage.

On distingue généralement deux formes de néologisme : le néologie ordinaire, unité pourvue d'une "forme" et d'un "sens" nouveaux et le "néologisme de sens", acception nouvelle pour une unité déjà constituée.

Avec l'invention de l'ordinateur dans les années 90 par exemple, certains mots ont fait leur apparition. Les mots comme "logiciel", "hardware", "software", "souris", etc. sont devenus fréquents dans le langage de l'informatique.

C'est dans cet ordre d'idées que Pavel (1989, p. 120) affirme que

...le vocabulaire se renouvelle bien plus vite que la grammaire et la prononciation. Sur le plan lexical, les besoins de dénomination des nouveautés scientifiques l'emportent largement sur les besoins expressifs des locuteurs dans leur échange quotidien : en français courant, il suffit de 1500 à 3000 mots pour bien communiquer, tandis que le vocabulaire de l'informatique contient à lui seul plus de 10 000 termes.

Notons en fait qu'il y a une multiplicité de typologies élaborées par différents linguistes au cours du temps. Mais l'emprunt constitue avec la néologie de forme et la néologie de sens, un des trois grands groupes définis par la majorité des typologies de néologismes. Guilbert (1975, p.59) par exemple était passé de six typologie en néologie en 1971 à cinq en 1973, puis quatre en 1975, suite à d'autres analyses (de Caldas 2015 ; Sablayrolles 2000). Les quatre typologies élaborées par Guilbert (1975, p.9) sont la néologie phonologique (transfère et adaptation phonétique d'une langue à une autre), la néologie syntagmatique (formation qui s'opère par la combinaison d'éléments préexistants dans la langue), la néologie sémantique (un mot déjà existant dans une langue acquiert un autre sens) et la néologie d'emprunt (emprunt à une langue étrangère). La néologie d'emprunt a engendré beaucoup de recherches, car c'est l'un des processus les plus remarquables d'enrichissement lexical de la langue.

1.1. Emprunt, adaptation, innovation

La notion d'emprunt renferme une grande partie du phénomène de néologie. Ainsi, pour Humbley (1974, p.51), l'emprunt est défini en tant que passage d'un élément (d'expression, de contenu, ou des deux) d'une langue à l'autre, intégré au "processus d'adoption de nouveaux mots ou néologie". Selon Pavel (1989,

p.134), « l'évolution du néologisme d'emprunt mérite toutefois une attention particulière car c'est dans cette évolution qu'on peut saisir le passage de la créativité adaptatrice à la créativité innovatrice ». L'accélération des progrès, la multiplication des échanges internationaux, le développement des NTIC, des réseaux sociaux, etc. enrichissent le lexique des langues, soit par un processus de créativité interne, soit par des emprunts à des langues étrangères ou des influences de celles-ci. Tous ces processus contribuent à la vitalité de la langue.

1.1.1. Adaptation des emprunts

La langue réceptrice cherche à intégrer les emprunts en les adaptant à ses propres règles : phonétiques, prosodiques, grammaticales, graphiques et orthographiques.

Les emprunts phonologiques sont les plus difficiles à intégrer dans la langue réceptrice, car la plupart du temps les phonèmes de la langue étrangère sont inexistants dans la langue cible. Ce manque cause le plus souvent des substitutions des phonèmes (remplacer un phonème qui n'existe pas par un autre qui lui est proche en prononciation). Pour être plus explicite, nous nous référons à Derooy (1957, p. 237) qui soutient qu'

...il y a quatre façons d'adapter la prononciation d'un mot étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse.

Pourtant, bien qu'il soit difficile de maintenir la phonétique et la prosodie, la majorité des mots empruntés gardent leur orthographe d'origine (ex. weekend, parking, business). Il y a des emprunts qui sont tellement anciens dans la langue française que personne ne se soucie de leur origine (ex. algèbre, pullover ou pull, football). Ces emprunts ne sont plus considérés comme étrangers, car ils font partie de la réalité de tous les jours.

1.1.2. Innovation lexicale

Puisque toute langue suit la dynamique sociale, le lexique des langues pratiquées est en permanente évolution. Il est donc normal qu'un événement marquant provoque l'émergence de nouveaux mots (même si ce n'est pas toujours le cas). Ainsi Mélançon (en ligne) nous informe qu'au Québec, dans les années 90, lorsqu'ont eu lieu les fusions municipales, de nouveaux mots comme «

profusionniste ou défusionniste » avaient été créés, bien que la plupart n'était qu'éphémère. La révolution de 1789 en France avait aussi engendré la création de mots nouveaux comme « guillotine », « circonscription », « jacobin », etc.

Le mot « tsunami » a revêtu un sens nouveau après le tsunami le plus meurtrier de l'histoire, survenu dans l'océan indien en 2004. Ce mot est maintenant utilisé pour désigner quelque chose en abondance, un phénomène massif : « un tsunami d'argent, de nouvelles ».

2. Le lexique de la covid-19

Le lexique d'une langue, comme nous venons de le voir est en perpétuelle évolution puisqu'il change en fonction des réalités de la vie. C'est pour cela que Mejri (1990, p.11) affirme que la néologie « ...est étroitement liée même à la communauté linguistique puisqu'elle traduit et enregistre les changements connus par la communauté conformément au principe universel selon lequel tout passe par la langue ». C'est ainsi qu'avec la pandémie du coronavirus sont apparus de nouveaux vocabulaires ou la réapparition des mots désuètes qui ont été activés pour exprimer de nouvelles réalités. Nous rejoignons Melançon pour dire qu'« à chaque situation inédite son vocabulaire ». « Quelque chose se passe, des mots circulent dans l'espace public et on se les approprie », continue-t-il.

2.1. Réapparition des termes déjà existants :

Quatorzaine était utilisé dans le monde juridique. Dévié du terme « quarantaine », Il exprime la période d'isolement de 14 jours à laquelle celui qui a eu des contacts avec un infecté de la maladie doit se soumettre.

Confinement lui aussi a pris un autre sens avec l'apparition de la pandémie. Terme général utilisé pour décrire les restrictions de mouvement, de travail et de voyage imposé à toute la population pour éviter/ freiner la contagion.

Virus : C'est ce qui cause la maladie de la covid-19. Il se propage principalement par l'intermédiaire des gouttelettes de salive ou des sécrétions nasales lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue.

Survivant : Ce terme a été beaucoup utilisé pendant la pandémie. Il s'agissait des patients de la Covid- 19 qui avaient miraculeusement survécu au virus.

Cache-nez : Le port du cache- nez qu'on appelle aussi masque est devenu une mesure généralement acceptée pour prévenir la propagation de la maladie.

Incubation : C'est la période qui s'écoule entre le moment où une personne est infectée par une maladie et celui où elle commence à présenter des symptômes. La durée d'incubation de la Covid-19 est de 14 jours.

Recherche de contact : Ce processus consiste à identifier et à tester les personnes qui ont été exposées à une maladie contagieuse comme le coronavirus. Cette mesure vise à prévenir la transmission de la maladie.

Respirateur artificiel : appareil qui prend en charge le processus respiratoire des patients en difficulté. Il délivre l'air dans les poumons par un tube qui est placé dans la bouche ou le nez et descend dans la trachée.

Couvre-feu : mesure imposée dans de nombreux pays pour déclarer l'état d'urgence de rester chez soi.

Zoom : les plateformes numériques comme zoom, You Tube et Tik Tok sont apparues comme des lieux d'information, de vidéoconférence et de divertissement, à la suite des recommandations de rester chez soi imposés dans le monde entier.

2.2. Emprunts

Super spread : anglicisme qui veut dire « super contaminateur » ou « super propagateur ». Ce terme désigne un malade qui contamine un grand nombre d'autres personnes par jour. En l'absence de mesure de contrôle (isolement, protection, etc.), on estime qu'un malade atteint de cCovid-19 contamine en moyenne deux à trois autres personnes par jour.

Kits : Le dépistage était une stratégie clé dans la lutte contre la pandémie. Les kits de dépistage étaient donc devenus un atout très précieux pour les systèmes de santé du monde entier.

Tracking : ce terme est utilisé pour suivre les colis commandés en ligne. Présentement, Il signifie, suivre des individus par leur téléphone, via un dispositif de géolocalisation. Pendant la pandémie du coronavirus, ce suivi de la population a permis de tracer les personnes infectées ou celles qui ont été en contact avec une personne positive.

2.3. Nouveaux mots :

Covid-19 : C'est le nom de la maladie. Le terme est l'abréviation de "coronavirus disease 2019", baptisée ainsi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Terme masculin qui est devenu une locution féminine, suite à la révision de l'OMS de l'appellation et de la maladie du virus qui la cause.

Télétravail : Etant donné qu'on doit rester chez soi pour éviter d'être infecté par la maladie, la majorité de la population ne pouvait pas se rendre sur les lieux de travail habituel. Travailler à la maison, à distance sur internet devient l'ordre du jour, d'où la locution, télétravail.

Télé-enseignement : Enseignement virtuel sur internet, whatsapp, à la télévision pour compenser la fermeture des établissements scolaires et universitaires.

Déconfinement : c'est mettre fin au confinement. Ce mot est jusqu'ici inconnu du dictionnaire. C'est le processus d'élimination des restrictions liées aux déplacements et aux rassemblements qui avaient été imposées à une population pour des raisons de santé ou de sécurité publique.

Distanciation sociale devenue distanciation physique : l'éloignement social ou physique était une des mesures préventives adoptées pour freiner la contagion. Il s'agissait de maintenir une distance de sécurité entre soi et les autres et d'éviter de manière générale, tout lieu de rassemblement.

#RestezChezVous : Ce hashtag était utilisé dans les réseaux sociaux pour contraindre des milliers de personnes à rester chez eux (à la maison) pendant la période de confinement.

Gestes barrières : Ce terme désigne les gestes que chaque individu peut ou est invité à adopter pour réduire les risques de contamination pour soi et son entourage. Se laver régulièrement les mains, tousser/éternuer dans le coude, utiliser un mouchoir à usage unique sont les trois gestes barrières les plus préconisées pour éviter d'être contaminé.

Conclusion

Dans ce travail, il a été question d'une contribution à une étude linguistique, voire néologique pour décrire les faits de langue. En fait nous nous sommes préoccupés des transformations que subit une langue toutefois qu'elle est confrontée à de nouvelles situations sociales (économie, politique, santé...). Toute langue vivante et dynamique évolue en fonctions de l'actualité et des réalités de son milieu ou de son temps. Dans la majorité des cas, les mots ou expressions qui existent déjà prennent une nouvelle forme pour désigner la nouvelle réalité. Le monde étant en perpétuelle évolution, ainsi va-t-il pour le lexique. C'est ainsi qu'avec la pandémie

de la Covid-19, de nouveaux mots ont vu le jour, des expressions qui étaient passées dans l'oubli ont émergé et des mots ont été empruntés aux langues étrangères pour désigner les nouvelles réalités. Nous dirons donc que la langue vit, elle est en perpétuelle évolution. Par conséquent, les mots ne meurent pas, ils sont gardés dans l'oubli pour être réutilisés dans de nouvelles circonstances.

Références

- Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale II. Paris, Gallimard.
- Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Paris, Les Belles Lettres.
- De Caldas, S. (2015). « Processus de créativité lexicale en français et en portugais contemporain dans le domaine de l'économie et de la finance », *Revue française de linguistique appliquée*. 1 (xx), 45-59.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse.
- Guilbert, L. (1976). *La créativité lexicale*. Herissey, France.
- Humbley, J. (1974). « Vers une typologie de l'emprunt linguistique », *Cahiers de la lexicologie*. 25 (2), 46-70.
- Mejri, S. (1990). « Néologie et variétés lexicales », *Les visages du français : variétés lexicales de l'espace du français*. Paris, Editions John Libbey Eurotex, 11-21.
- Melancon, B. (2022). « Les mots de la Covid-19 : exprimer la pandémie », www.lapresse.ca. Téléchargé le 3/7/2022.
- Pavel, S. (2021). *Néologie lexicale : transfert, adaptation, innovation*. TTR, 2(1), (1989) 125-137. <https://10.7202/037038ar> téléchargé le 5/8/2021.
- Sablairolles, J.- F. (2000). *La néologie en français contemporain : Examen du*

concept et analyse de productions néologiques récentes. Collection Lexica Honoré Champion, paris. Sablayrolles, J.- F. (2008). *Néologie et terminologies dans les dictionnaires*. Champion, Paris.

Zamo, Alliance. *Dictionnaire Covid-19 : le lexique de la pandémie de A-Z*. f-

africanews- com.cdn.ampproject.org. Téléchargé le 3/7/2021.